



Conseil de sécurité

Distr. générale
6 janvier 2009

Original : français

Lettre datée du 5 janvier 2009, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1842 (2008) du Conseil de sécurité concernant la Côte d'Ivoire, au paragraphe 10 de laquelle le Conseil a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 31 octobre 2009 et m'a demandé de prendre les mesures administratives nécessaires.

Par conséquent, je tiens à vous informer qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1572 (2004) concernant la Côte d'Ivoire, j'ai nommé M. Joel Hernando Salek (Colombie) (finance) comme cinquième membre du Groupe d'experts pour une période expirant le 31 octobre 2009 et que le Groupe est désormais au complet.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **Ban Ki-moon**

